Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 12

Artikel: Ce que peut et doit faire l'école contre l'alcoolisme

Autor: Goumaz, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041312

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ce que peut et doit faire l'école contre l'alcoolisme

L'alcool, voilà l'ennemi, tel est le cri d'alarme qu'ont à peu près répété tous mes collaborateurs auxquels j'adresse un généreux merci.

La distinction entre l'alcoolisme et l'ivresse étant suffisamment connue, nous nous dispensons de les définir, mais nous ajoutons qu'on devient fatalement alcoolique, même sans jamais avoir été en état d'ivresse, en buvant tous les jours régulièrement une quantité, même minime d'alcool, surtout lorsque cet alcool est bu quand l'estomac est vide. C'est pour cela que la « goutte » du matin, l'« apéritif » quotidien, créent des quantités innombrables de ces alcooliques sans le savoir, qui protestent avec indignation, quand le médecin leur applique cette qualification.

L'abus des boissons alcooliques est une honte infligée au siècle moderne, témoin de tant de progrès et il a fallu cette horrible guerre pour nous dessiller les yeux et nous sortir de notre léthargie.

Des hommes de cœur l'ont compris ; M. Musy, conseiller d'Etat et membre du Conseil national, ne disait-il pas, à l'une des dernières sessions des Chambres fédérales, que l'alcoolisme est la plaie qui nous mine et constitue un danger national contre lequel tous les pouvoirs ont l'obligation d'organiser une lutte efficace.

Le 28 février 1915, M. Lloyd-George s'écriait déjà à Bangor : « L'alcool fait à l'Angleterre plus de mal que tous les sous-marins allemands réunis ! » Tous les pays belligérants ont senti la nécessité de porter des restrictions sévères concernant la fabrication et la vente des boissons alcooliques et spécialement des eaux-de-vie. Qu'il me suffise de rappeler les mesures prises aux Etats-Unis et surtout dans les régions septentrionales de l'Amérique du Nord. Il n'y a plus, dans l'immense territoire du Canada, qu'une seule province, celle de Québec, où les boissons alcooliques soient encore tolérées. Le Danemark, la Finlande et d'autres pays encore ont suivi cet exemple ; la Russie même est entrée dans le mouvement. Et en Suisse, qu'a-t-on fait ? Encore rien ou presque rien.

Après trois ans de guerre, la mobilisation pour assurer la sécurité et la tranquillité de notre sol helvétique a coûté 700 millions de francs, dette qui, à juste titre, a jeté dans l'inquiétude le peuple suisse et on ne s'émeut pas quand on sait que le gouffre de l'alcoolisme a englouti plus d'un milliard dans la même période puisque l'alcoolisme coûte annuellement 400 millions de francs. Cette somme rondelette partagée entre tous les conjoints qui contractent mariage dans une année, permettrait de remettre à chaque couple, dans sa corbeille de noces, la « bagatelle » de 12 mille francs environ.

Peut-on rester insensible à la constatation de ces faits ? Non, quand surtout la divine Providence nous a épargné, à nous, Suisses, les horreurs de la guerre, qui a fait de la Suisse un îlot de paix au sein de cette mer déchaînée roulant des flots de sang. Non, quand encore on porte le titre d'éducateur, car à tout cœur bien né, l'enthousiasme naît sitôt qu'il s'agit de la défense d'une cause juste, capable de procurer le bonheur matériel et moral de ses semblables.

Effets de l'alcoolisme.

Des volumes sans nombre ont été écrits pour dénoncer les effets funestes de l'alcoolisme ; aussi, serons-nous le plus bref possible.

La gelée, la grêle peuvent anéantir en une nuit ou en quelques minutes les plus belles espérances du laboureur, l'incendie peut en quelques heures réduire en cendres un village ou une ville, l'inondation peut ravager une riante et luxuriante vallée, la guerre même peut semer les larmes, faire couler des flots de sang, ruiner et dévaster des pays entiers, mais tous ces maux sont encore relativement vite réparés, tandis que les ravages causés par l'alcoolisme sont du domaine du présent et de l'avenir. Jamais époque ne fut plus favorable pour saisir la nécessité qu'il y a d'abandonner, dans la mesure du possible, la boisson du vin, de la bière et des multiples liqueurs distillées ou fabriquées. Nous sommes rationnés dans la consommation des matières nécessaires à la vie : pain, lait, riz, sucre, pâtes, etc ; limité dans l'usage des combustibles, bientôt privés des alcools à brûler, et l'on ne voudrait rien « rogner » dans le superflu, les boissons fermentées ou distillées, quand, d'ailleurs, elles sont à un prix presque exorbitant, à la portée seule des bourses bien cossues et des rentiers. Mais c'est une aberration d'esprit.

Semblable à la pieuvre, l'alcoolisme exerce ses ravages dans tous les sens : il atteint du même coup l'individu, la famille, la société, l'humanité tout entière. Au lieu de donner à l'individu la vigueur à son corps, il l'use avant le temps, lui enlève peu à peu la résistance, amoindrit sa vitalité et rend les organes impropres à remplir leurs fonctions. Bientôt, l'estomac ne peut plus supporter les aliments, l'appétit disparaît, la maigreur s'accentue, les forces s'affaiblissent, et enfin se déclarent d'affreuses maladies, parfois incurables.

Un petit exemple nous fera mieux saisir comment l'alcool fait son œuvre. Quand vous gardez un moment dans la bouche un verre d'eau-de-vie, vous avez une sensation de brûlure. Il vous est donc facile de comprendre pourquoi les buveurs sont atteints de maladies d'estomac, des intestins et du foie, puisque ces organes entrent en contact immédiat avec l'alcool consommé.

(A suivre.) Albert Goumaz.